



Compte rendu du CDAS du 13 avril 2017

Le 1^{er} point du jour est la désignation de Solidaire comme secrétaire adjoint.

Le 2^{ème} point du jour est l'approbation à l'unanimité du PV du 16 janvier 2017.

Le 3^{ème} point du jour est « le compte rendu d'activité (CRA 2016) ».

Au niveau national le budget s'élève à 143,5 M€. Maintien des moyens humains en 2017 avec 520 agents. Au niveau local, l'effectif est de 1,8 ETP ; ce qui impacte les missions de l'action sociale au niveau du département avec peut-être l'organisation d'un seul stage de préparation à la retraite en 2017 (prévu les 29 et 30 mai).

Au niveau national, il y a 259 restaurants financiers pour un coût de 64,9 M€. 33 % des agents utilisent la restauration collective. Le secrétariat national ne souhaite plus financer les structures (35%) qui servent moins de 20 repas par jour (62 % servent moins de 50 couverts par jour). Au niveau local, il y a 15 restaurants ayant servi 153 669 repas en 2016. 104 970 repas ont bénéficié de la subvention. L'indice majoré maximum pour bénéficier de cette subvention est aujourd'hui de 466, il va passer à 474 en janvier 2018 et à 480 en janvier 2019. Les restaurants de Riom et de Thiers, voire d'autres, pourraient fermer dans les années à venir car ils servent moins de 30 repas par jour. La CGT s'inquiète du maintien d'une restauration collective de qualité car elle sent que le secrétariat national et les directions veulent mettre la main sur la gestion de toutes les structures et prospectent pour avoir un seul prestataire sur le département et la région et la mise en place de marchés nationaux pour soi-disant réduire les coûts au détriment de la qualité. Quid des associations et des Berkanis ?

En 2016, sur le département, il a été distribué 27 400 chèques restaurant. En 2017, ils n'existent plus sous forme papier. Il y a une traçabilité plus importante de leur utilisation. Ils ne peuvent plus être utilisés les dimanches et les jours fériés. Le montant maximum dépensé est limité à 19 € par jour.

Au niveau des logements, les chiffres sont de 11 500 dont 9 500 sur l'île de France. Le coût de l'aide au logement a été de 14,3 M€ en 2016. Il existe un grand nombre d'aides et de prêts qui ne sont pas forcément connus des agents : aide à l'installation, aide à la propriété, prêt à l'amélioration de l'habitat, prêt à l'équipement du logement, prêt à l'adaptation du logement handicapé, prêt immobilier complémentaire, prêt sinistre immobilier et prêt étudiant. L'aide à la propriété peut être ouvert pour l'achat d'un deuxième logement. Les agents ne doivent pas hésiter à contacter l'action sociale.

Il ne faut pas que les agents oublient qu'il existe des résidences de vacances ou des colonies pour les enfants gérées par l'EPAF.

Il ne faut pas qu'ils oublient, non plus, qu'ils existent des actions interministérielles proposées dans le département par la SRIAS comme les séjours famille (VTF), les séjours enfants (PEP, Aroéven, CGCV), des spectacles locaux et le prix littéraire.

Le 4^{ème} point du jour est la présentation de la circulaire du 9 novembre 2016 relative aux nouvelles missions du service social. Cette présentation a été effectuée par Mme Anne LEMAITRE, conseillère technique régionale et les deux assistantes sociales, Agnès LAIGNEL et Laurence FARGES. Les deux missions principales du service social sont l'accompagnement social individualisé et les interventions dans les collectifs de travail.

Le 5^{me} point à l'ordre du jour est : « les crédits d'actions locales (CAL 2017) ».

Le budget du CAL pour 2017 s'élève à 62 948 € (62 501 € en 2016).

La sortie famille au château de GUEDELON a été déplacée au samedi 6 mai au lieu du dimanche 7 mai en raison du 1^{er} tour des élections présidentielles. Le car est complet. Le budget prévisionnel est fixé à 2 100 €.

Une sortie pour les retraités au Hameau Duboeuf est prévue le 21 septembre pour un budget de 2 250 €.

Pendant les vacances scolaires de la Toussaint sont organisées :

- une sortie pour 55 adolescents à DISNEYLAND les 23 et 24 octobre pour un budget de 13 365 € ;
- une sortie pour les enfants de 5 à 10 ans le mercredi 25 octobre : une balade avec les ânes comprenant une chasse au trésor dans les bois Pessade (1 060 € pour 20 enfants). Une autre sortie sera, peut-être, organisée le jeudi 26 octobre dans le parc animalier du Cézallier pour 20 enfants pour un budget de 1 100 €.

Le délégué nous a fait part du rappel qu'il avait eu de l'agent comptable de Lyon : les chèques cadeaux de 28 € ne peuvent être octroyés qu'aux enfants de 0 à 16 ans.

Le budget des actions d'information et prévention (psychologue, avocate, conférences sociales, etc) reste identique. (5 988 €). Celui de la conseillère en économie sociale et familiale (CESF) est maintenant pris en charge par le budget de fonctionnement de l'unité régionale.

Le 6^{eme} point à l'ordre du jour est : « choix du spectacle de Noël » fixé au mercredi 6 décembre 2017

Les représentants du CDAS ont voté pour le spectacle « Asiatique show avec DJAIKYSS ». Au cas où ce spectacle ne serait pas disponible le 6 décembre 2017, deux spectacles de substitution ont été choisis : « le cirque FRATELLINI » et « Le traîneau du Père Noël ».

Vu le succès rencontré les années passées pour le maquillage et les ballons, ces animations vont être renforcées.

Il n'y a pas eu de questions diverses.

Une nouvelle fois nous rappelons aux agents qui rencontrent des difficultés dans leur vie personnelle et/ou sur leur lieu de travail qu'ils n'hésitent pas à contacter un militant CGT, les assistantes sociales ou les médecins de prévention. Les élus CGT présents : Jocelyne DEGIRONDE, Blanche LECOQ, Joëlle BEUZIT, Michel BARBECOT.